

consentis en espèces. Les prêteurs non détenteurs du permis prescrit par la loi ne peuvent exiger plus de 1 p. 100 par mois. Ceux qui veulent consentir des petits prêts à un taux plus élevé doivent chaque année obtenir du ministre des Finances le permis prévu par la loi sur les petits prêts. La loi permet d'exiger un taux maximum, tous frais compris, de 2 p. 100 par mois sur les premiers \$300 du solde, de 1 p. 100 par mois sur la tranche de plus de \$300 à au plus \$1,000 et de ½ p. 100 par mois sur le reste. La loi ne régit pas les prêts de plus de \$1,500; ainsi, les prêteurs dont toutes les opérations visent des prêts en excédent de cette limite, de même que les prêts d'un montant plus élevé consentis par les prêteurs autorisés, sont dispensés des prescriptions de la loi. La loi ne régit pas non plus les frais de financement des ventes à tempérament. Avant le 1<sup>er</sup> janvier 1957, la loi ne régissait que les prêts de \$500 et moins et le taux maximum qu'elle permettait était de 2 p. 100 par mois.

A la fin de 1963, il y avait six sociétés de petits prêts et 83 prêteurs d'argent autorisés sous l'empire de loi. Les sociétés de petits prêts sont constituées en vertu de lois spéciales du Parlement; la première a commencé son activité en 1928. Les prêteurs d'argent comprennent des sociétés constituées en vertu de lois provinciales, ainsi que quelques associations commerciales et quelques particuliers. Plusieurs sociétés de petits prêts et prêteurs d'argent sont affiliés à d'autres institutions financières, surtout à des sociétés canadiennes de financement des ventes ou à des sociétés américaines de financement ou de prêts; ces filiales interviennent pour une partie importante du chiffre d'affaires total réalisé par les prêteurs autorisés. Ces affiliations aux sociétés de financement des ventes reflètent les rapports étroits qui existent entre le crédit à tempérament et le prêt à la consommation. Le Bureau fédéral de la statistique publie des bilans trimestriels se rapportant aux sociétés de financement des ventes et aux sociétés de crédit à la consommation prises comme groupe et il ne cherche pas à faire une distinction entre les deux groupes au sein de l'industrie\*.

Les sociétés de petits prêts et les prêteurs d'argent constitués en filiales se procurent la plus grande partie de leurs capitaux par l'entremise de leurs sociétés-mères. Quelques-unes des grandes sociétés ont suppléé leurs emprunts auprès des banques en vendant sur le marché des émissions de papier à court terme, mais le montant a été peu élevé au regard des emprunts à court terme contractés sur le marché par les sociétés de financement. Les petites sociétés autonomes comptent surtout sur leurs actionnaires et sur leurs emprunts auprès des banques à charte.

Les données sur l'actif et le passif qui paraissent au tableau 23 pour les années 1960-1963, proviennent du rapport du Département des assurances\*.

\* Voir *Business Financial Statistics*, n° de catalogue 61-006. De plus amples renseignements sur les affaires des prêteurs autorisés figurent dans le rapport du Surintendant des assurances du Canada, intitulé *Sociétés de petits prêts et prêteurs d'argent*, pour l'année terminée le 31 décembre 1963 (n° de catalogue In 3-4/1963).

23.—Actif et passif des sociétés de petits prêts et des prêteurs d'argent, 1960-1963

Actif et passif	1960	1961	1962	1963
	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>	<b>549,397,569</b>	<b>589,671,958</b>	<b>677,428,408</b>	<b>735,660,587</b>
Petits prêts, soldes	391,548,554	426,157,274	482,246,944	530,030,909
Soldes, gros prêts et autres contrats	143,809,201	149,610,423	179,888,234	187,336,161
Caisse	7,136,432	6,114,919	5,924,323	7,999,302
Autre actif	6,903,382	7,789,342	9,368,907	10,294,215
<b>Passif</b>	<b>549,397,569</b>	<b>589,671,958</b>	<b>677,428,408</b>	<b>735,660,587</b>
Emprunts	446,112,043	477,639,594	553,914,368	598,496,241
Réserves pour pertes	10,966,543	11,603,200	13,202,526	14,962,448
Capital versé	39,495,327	42,375,438	45,030,972	48,358,329
Excédent versé par les actionnaires	390,390	390,390	407,390	449,865
Surplus gagné	20,107,677	25,195,896	29,462,148	34,409,797
Autre passif	32,325,589	32,467,440	35,411,004	38,983,907